



Public concerné

Tout public à partir de 10 ans.

Prérequis

Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures en présentiel

Nombre de participants : 2 à 10 personnes

Actualisation : Validité illimitée mais actualisation conseillée tous les 3 ans.

Attestation : « Certificat de compétences PSC »

Objectifs

Faire acquérir à toute personne les capacités pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours :

- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence adaptés

Modalités pratiques et logistiques

Matériel : L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation

Intervenants : Formateurs sapeurs-pompiers diplômés d'Etat, titulaires du certificat de compétences de "Formateur aux premiers secours" (PAE FPSC et FPS) et à jour de leurs formations continues.

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser ou faire réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Documentation : Un manuel de formation conforme aux référentiels est remis à l'issue de la formation

Logistique : Places de parking et commerces de restauration à proximité (Restauration non assurée dans la prestation)

Planification

Intra-entreprises : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

Individuels : Dates consultables sur notre site internet

Contenu de la formation

La protection – l'alerte :

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable ;
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente ;
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté ;
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protections ;
- Comportement en cas d'attaque terroriste ou de situation de violence.

Les malaises :

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise ;
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire.

L'inconscience / perte de connaissance :

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime ;
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire ;
- Savoir mettre la personne en Position Latérale de Sécurité (PLS).

La victime ne respire pas / arrêt cardiaque :

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque ;
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce ;
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP ;

L'étouffement / obstruction des voies aériennes :

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle ;
- Réaliser les techniques de désobstruction (adulte, enfant et bébé).
- Agir face à un étouffement ou une obstruction partielle des voies aériennes.

L'hémorragie externe/ les traumatismes / brûlures / plaies :

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte. Maintien de la tête.
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée ;
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés ; Garrot.

Les cas concrets pourront être organisés et adaptés pour tenir compte des besoins spécifiques des stagiaires.

Références réglementaires

Arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" et conforme aux recommandations de décembre 2023 et Arrêté du 15 juin 2024.

Accessibilité aux personnes handicapées

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de l'UDSP.